

La hausse vertigineuse du coût des maisons de repos en Wallonie et à Bruxelles



En dix ans, le coût mensuel moyen a bondi de près de 40 % pour atteindre 2.000 euros à Bruxelles et 1.850 euros en Wallonie. Un montant que ne couvrent pas les retraites de 75 % des Bruxellois et de 50 % des Wallons, pointe-t-on chez Solidaris qui avance plusieurs revendications.

Entre 2014 et 2023, le coût d'un séjour en maison de repos a augmenté de près de 40 % en moyenne. © HATIM KAGHAT.

400 euros inférieure à celle d'un homme, notamment à cause des interruptions de carrière et de la différence de salaire à travail égal », reprend Basile Cornet. « Il faut donc toujours faire attention aux inégalités de genre dans les politiques publiques mises en place. »

PATRICE LEPRINCE

Couler des jours tranquilles, l'espoir de nombre de nos aînés. Pour peu toutefois qu'ils en aient les moyens. Et c'est là, souvent, que les choses se corsent et sans doute plus que jamais lorsqu'il faut opter pour la maison de repos, comme le révèle l'étude menée par Solidaris qui s'est penchée sur le coût réel pour les résidents bruxellois et wallons. Et le constat de la mutualité socialiste est plus qu'interpellant puisque le tarif mensuel moyen flirte avec les 2.000 euros auxquels s'ajoutent 108 euros de frais annexes (médicaments, consommation hors repas, nettoyage du linge personnel...).

Si l'on se penche en détail sur les deux Régions, Bruxelles reste la plus chère avec 2.084 euros en moyenne contre 1.850 en Wallonie où la province du Brabant wallon arrive en tête des plus onéreuses (2.081 euros), le Hainaut restant la plus accessible avec 1.697 euros. Des différences locales qui s'expliquent sans doute en partie par le prix du foncier et les moyens financiers de leurs habitants. « Si vous êtes dans une région où les gens sont pauvres, vous ne pourrez pas mettre des prix très élevés au risque de n'accueillir personne », pointe-t-on chez Solidaris.

Les femmes plus pénalisées que les hommes

Ce monitoring des prix met ainsi en avant qu'entre 2014 et 2023, le coût d'un séjour en maison de repos a considérablement augmenté : « Les deux Régions étudiées connaissent un taux de croissance de près de 40 % (alors que l'indice des prix à la consommation est en hausse de 32 % sur la même période). Ce taux est boosté par un secteur privé dont les prix ont littéralement explosé : le coût du séjour dans une maison de repos du secteur privé présente un taux de

croissance de 50 % ! Résultat : les maisons de repos commerciales deviennent les plus chères du marché, dépassant un secteur associatif historiquement plus onéreux », relève Solidaris. Pour rappel, le secteur des maisons de repos et de soins relève des entités fédérées (Iriscare à Bruxelles et l'Aviq en Wallonie) et il existe trois types d'institutions : privées, publiques (CPAS) ou associatives (ASBL).

« Il faut savoir que les différents secteurs n'ont pas les mêmes normes d'encadrement, soit le nombre et le type de personnel soignant par patient, ce qui influence le coût, mais cette différence est très interpellante, voire choquante », souligne Basile Cornet expert études et plaidoyers chez Solidaris, tout en nuanciant ce constat pour éviter de tomber dans la caricature. « Il faut faire attention à ne pas tout résumer en affirmant que les méchantes maisons de repos veulent exploiter nos seniors et pomper toute leur retraite : il y a aussi un coût vérité à l'exploitation, suite notamment aux crises structurelles qu'a connu le

secteur (énergie, covid, augmentations salariales). On ne peut pas dire que les institutions augmentent leur prix de gaieté de cœur, mais on constate effectivement que, dans le privé, l'augmentation est sensiblement plus marquée. »

Avec des conséquences immédiates pour l'ensemble des résidents quel que soit le secteur puisqu'il apparaît clairement que les pensions ne permettent souvent pas de régler la facture. C'est que le coût moyen d'un séjour en maison de repos est supérieur au montant brut de la pension de nombreux retraités bruxellois et wallons de plus de 70 ans. « Même en partant du principe que les retraités aux pensions les plus faibles sont ceux qui ont les factures les moins élevées, on constate que les maisons de repos restent inabordables pour plus de 75 % des Bruxellois de plus de 69 ans, et près de 50 % des Wallons. »

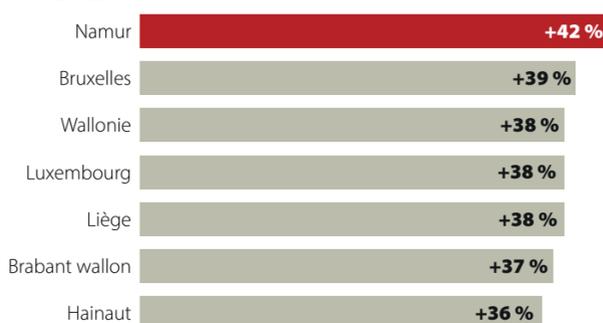
Un écueil qui frappe plus particulièrement les femmes dont la pension brute est en moyenne 405 euros plus faible que celle des hommes. « En Belgique, la pension moyenne d'une femme est de

Une facture basée sur les revenus

Au-delà du constat, Solidaris dégage dans la foulée une série de revendications en tête desquelles on retrouve une régulation stricte des prix, dans le public comme dans le privé, avec notamment l'instauration d'une facture maximale basée sur les revenus des résidents. « Il existe déjà une forme de régulation sachant que quand vous ouvrez un établissement, vous devez faire une demande à l'Aviq ou à Iriscare afin d'établir le prix de journée initial. » Les règles pour l'indexation sont, elles, fixées par loi. « Nous aimerions maintenant que ce prix soit adapté aux revenus de chacun », poursuit notre interlocuteur.

Revendiqué encore, l'établissement de normes d'encadrement en fonction des profils des soignants. « Ces normes n'ont pas été révisées depuis longtemps, une révision devrait permettre de trouver un équilibre entre la masse salariale et la qualité des soins. » Outre la pension à 65 ans (avec un montant correspondant à 75 % du dernier salaire) et la pension anticipée à 60 ans, Solidaris milite pour

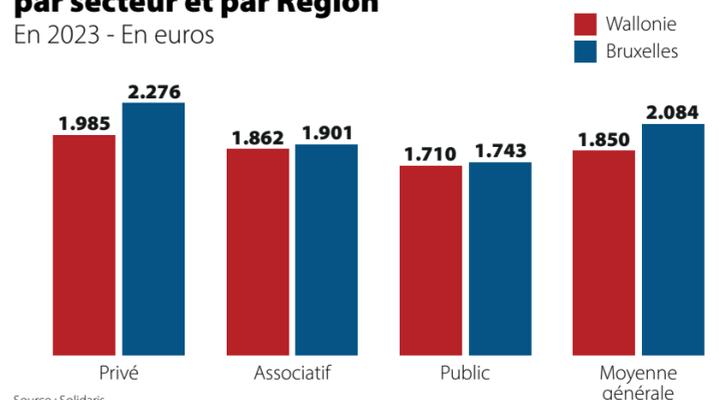
Le coût d'un séjour en maison de repos a nettement augmenté, entre 2013 et 2024



Source : Solidaris

Coût mensuel total moyen des maisons de repos, par secteur et par Région

En 2023 - En euros



Source : Solidaris